

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1057>



# Les MPS mènent l'enquête. Episode n°8 : Le coupable a été découvert !!

- Archives du Blog - Enseignements d'exploration en 2nde - Un projet des MPS : à la façon des Experts, les MPS mènent l'enquête. -



Date de mise en ligne : mardi 27 mars 2012

---

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

---

[[http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L278xH99/Sans\\_titre\\_1-6-a7ba3.jpg](http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L278xH99/Sans_titre_1-6-a7ba3.jpg)]

Suite à l'identification d'un poil, par diffraction, nous avons découvert qu'il y avait des poils de chat ou de chien sur la scène du crime. Nous pouvons donc déjà écarter Monsieur BAPTISTE Laurent de la liste des suspects puisqu'il n'a été en contact avec aucun animal.

De plus, lors de l'analyse du sang prélevé sur la scène du crime, nous avons pu conclure que ce sang était de groupe AB-, tout comme Monsieur TROPE. Cependant, nous avons pu déterminer le groupe sanguin de trois suspects : A-, B- et O+. Donc pour conclure, les trois suspects restent en liste.

Ensuite, grâce à une étude de la trajectoire de la pierre retrouvée sur le lieu du crime, nous avons pu constater que le suspect était gaucher. Donc, nous écartons Madame PONLIPPY Sophie.

Pour finir, grâce à la salive retrouvée sur la scène du crime que nous avons utilisée pour créer une empreinte génétiques d'ADN, nous avons pu observer que cette empreinte génétiques était similaire à celle du suspect C : Monsieur APARICIO Vincent.

[<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L400xH293/Schema-9ca6d.jpg>]